

**Modèle - Règlement d’utilisation de soldes disponibles de règlements d’emprunt fermés**

Ce document est un modèle que vous devez adapter selon vos besoins.

Lorsque vous utilisez ce modèle pour rédiger un document relatif à un règlement d’emprunt, veuillez enlever cet encadré ainsi que les parenthèses contenant des instructions.

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) – Juin 2018

Municipalité ……………….

Règlement ……………….. (numéro)

**Règlement décrétant des ……………….. (indiquer les travaux ou les acquisitions à effectuer) et l’affectation de la somme de ……………….. $ des soldes disponibles des règlements …………….. (inscrire les numéros des règlements) en vue de financer une dépense de ……………….. $.**

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l’article 7 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux;

ATTENDU que le coût de ……………….. (indiquer les travaux ou les acquisitions à effectuer) est estimé à …….……….. $ selon l'estimation des coûts de ……………….. (nom), en date du ……………….., décrite à l'annexe « ……………….. » (numéro ou titre) jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante;

ATTENDU que l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le ……… (date) et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance (indiquer la date si différente);

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est, par le présent règlement, autorisé à dépenser la somme de …………………..$ afin de …………………………. (indiquer les travaux ou acquisitions à effectuer) tel que décrit à l’estimation des coûts préparée par ………………… (nom) en date du ………………….. jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante sous l’annexe « ……………… » (numéro ou titre).

ARTICLE 3. Afin de financer la dépense décrétée au présent règlement, le conseil est autorisé à utiliser les soldes disponibles des règlements suivants pour une somme de ……………….. $.

| **Règlement** | **Montant** |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

Le remboursement des soldes disponibles se fera conformément au tableau d’échéance des règlements dont on approprie les soldes. La taxe spéciale imposée (ou la compensation exigée) par les règlements mentionnés plus haut et dont on utilise les soldes disponibles est réduite d’autant.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles à l'égard du financement des soldes disponibles énumérés à l'article 3 du présent règlement, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu’elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, conformément au tableau d'échéance de chacun des règlements dont on utilise les soldes disponibles (ou rédiger une clause de compensation, si tel est le cas).

ARTICLE 5. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.